

Communiqué unitaire CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA sur la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

Lors du Conseil d'Administration de l'ERAFP du 5 février 2015, les fédérations syndicales de fonctionnaires ont refusé de cautionner la mascarade consistant à baisser unilatéralement les droits des bénéficiaires, en ne participant pas au vote.

Ce Conseil d'Administration s'est tenu malgré nos demandes de report auprès des ministres de tutelle de l'établissement (Budget, Fonction Publique, Affaires Sociales).

Nous nous opposons à une baisse brutale et immédiate de 17% des droits au titre de la retraite additionnelle des fonctionnaires. Dix ans après la création de ce régime obligatoire par capitalisation, nous exigeons que le gouvernement en dresse le bilan et ouvre un débat sur son avenir avec les fédérations de fonctionnaires.